

Nombre de travailleurs étrangers : quelques chiffres-clé

Le nombre total de frontaliers a augmenté de près de 9 % pour atteindre 5.547 travailleurs au 31 mai 2005, ce qui équivaut à une augmentation d'environ 450 personnes. Si les chiffres sont en constante augmentation depuis l'an 2000, avec un accroissement prononcé en 2001, le niveau atteint aujourd'hui correspond à celui connu en 1991. L'évolution du nombre de frontaliers est essentiellement liée à la situation économique de notre canton.

- Le nombre total de travailleurs de l'UE/AELE ayant pris un emploi pour une durée inférieure à 90 jours est de 1.780 du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005. (2004: 1.066, 2005: 714). Le nombre de prestataires de services indépendants a été minime avec seulement 50 indépendants venus travailler sur sol neuchâtelois durant l'année sous revue.

Le nombre de travailleurs détachés s'est élevé à un total de 825 du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2005 (2004: 239, 2005: 586). Au total, ce sont 134 entreprises qui ont accompli 167 missions (une entreprise peut accomplir plusieurs missions). Une entreprise de la région dont le secteur économique est spécifique a nécessité l'envoi, en 2005, de 257 travailleurs pour réviser ses installations. Dans ce cas, aucune entreprise suisse ne pouvait accomplir cette révision et le recours aux services d'une entreprise européenne est récurrent.

—

Le nombre total d'étrangers n'a pas explosé puisque le nombre de permis L (séjour pour une durée variable mais de maximum 364 jours) délivrés n'a augmenté que de 33 unités entre 2003 et 2004 pour atteindre 733. La tendance a même été inverse pour les permis B (séjour pour une durée variant de 1 an à 5 ans) dont le nombre total a diminué de 34 unités entre 2003 et 2004 pour atteindre 455. Dans ce dernier cas, l'augmentation de 11 unités du nombre de permis B "CE/AELE" délivrés à des ressortissants de l'UE ou de l'AELE a même permis de freiner l'érosion.

Neuchâtel, le 4 juillet 2005

—